



Acte n°2022C105

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :

20/05/2022

Présents Pouvoirs : 32 : 9

Pouvoirs : 9 Votants : 41

Le 2 juin 2022, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, à la salle des fêtes à Saint Didier de Formans.

<u>Présents</u>: Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS.

Absents excusés: Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Armand CHAUMONT (Pouvoir Ingrid BESSON), Jacques CORMORECHE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), , Nicole DUGELAY (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Marcel BABAD), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON, David POMMIER (Pouvoir Emilie BERTHOLON), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES), Catherine VIGNON (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN).

Secrétaire de séance : Christine FORNES.

<u>OBJET</u>: ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Transfert de propriété des ouvrages d'assainissement du lotissement Le Ruisseau à Saint-Jean-de-Thurigneux à la CCDSV

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, informe le Conseil des échanges avec la Présidente de l'association syndicale libre des propriétaires du lotissement Le Ruisseau à Saint-Jean-de-Thurigneux, relatifs au transfert dans le domaine public communautaire des ouvrages d'assainissement de ce lotissement.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 12/05/2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ D'APPROUVER le transfert amiable et gratuit des ouvrages d'assainissement du lotissement Le Ruisseau à Saint-Jean-de-Thurigneux dans le domaine public communautaire;
- ✓ D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer la convention de transfert des ouvrages d'assainissement avec l'association syndicale libre des propriétaires du lotissement ainsi que tous les documents que cette opération de transfert nécessiterait;
- ✓ D'AUTORISER le Président, ou son représentant, à signer l'acte notarié de cession à intervenir ainsi que tous les documents que cette opération de cession nécessiterait.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20220602-2022C105-AC

- 8 JUIN 2022

Le Président

Affichage le :

- 8 JUIN 2022

Marc PECHOUSE

Trévoux, le 02/06/2022

DE

DOMBES SAÔNE VALLÉE

AIN